



Confédération des
Institutions Financières
Afrique de l'Ouest.



**TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN
PARTENAIRE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE
D'UNE PLATEFORME DE GESTION DES DONNEES ET
DE REPORTING DECISIONNEL**

© octobre 2023

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. PAYSAGE INFORMATIQUE DU RESEAU CIF	3
III. MISSION DU PARTENAIRE TECHNIQUE	4
IV. RESULTATS ATTENDUS & LIVRABLES	5
V. DELAI DE REALISATION.....	5
VI. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION	5
VII. SELECTION DU PRESTATAIRE	5
VIII. DELAI DE DEPOT ET DE VALIDITE DES OFFRES.....	6
IX. METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT	6

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Confédération des Institutions Financières (CIF) est le regroupement régional de coopératives financières, fondé sur la solidarité de six (06) faïtières nationales de coopératives d'épargne et de Crédit issues de cinq (05) pays de la zone UEMOA, à savoir :

- La Faïtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle du Bénin (FECECAM-BENIN) **Bénin**;
- La Faïtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB) **Burkina Faso**;
- L'Union des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit du Mali (KAFO JIGINEW) **Mali** ;
- Le Réseau des Caisses d'Epargne et de crédit du Mali (NYESIGISO) **Mali** ;
- L'Union Mutualiste du Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit du Sénégal (UM-PAMECAS) **Sénégal** ;
- La Faïtière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo (FUCEC-TOGO) **Togo**.

Elle est agréée le 17 décembre 2007 sous le N°A-13070367. Son siège social est à Ouagadougou au Burkina Faso.

La CIF cherche à améliorer la collecte, le traitement et la présentation des données provenant de ses institutions membres. La problématique majeure réside dans la collecte et la consolidation des données provenant de sources diverses, afin de créer une vision globale et homogène de l'ensemble des activités de la CIF. L'organisation actuellement en place est caractérisée par l'obtention par mail des rapports produits par les institutions, suivie d'une série de traitements manuel et semi automatiques pour les exploiter. Ce procédé peut être sujette à des erreurs, à des retards et à une inefficacité opérationnelle. Par ailleurs, le dispositif actuel ne permet pas aux institutions membres de profiter en retour des données de l'ensemble du réseau et des analyses pertinentes possibles à faire avec elles. L'organisation actuelle ne permet pas non plus à la CIF et ses institutions membres de disposer d'une banque de données structurée pour l'ensemble du mouvement et exploitable de manière empirique.

Pour résoudre la problématique, la CIF s'engage dans un projet de mise en place d'une plateforme qui va servir à la fois de banque de données et aussi offrir du reporting tourné vers le décisionnel (tableau de bord).

Le dispositif à mettre en place devra faciliter la collecte des données à partir de diverses sources, de les consolider de manière automatisée, de les stocker de manière centralisée, et de les présenter sous forme de tableaux de bord interactifs.

Ce projet représente une initiative stratégique visant à rationaliser les processus, à améliorer la qualité et la disponibilité des données, et à fournir aux parties prenantes de la CIF une visibilité accrue et un outil de prise de décision plus moderne et plus puissant.

II. PAYSAGE INFORMATIQUE DU RESEAU CIF

Le réseau CIF est actuellement caractérisé par deux core banking principaux (SAF SYSDE de l'éditeur SYSDE et SAB-AT06 de Sopra Banking Software). Les versions de SAF en exploitation partent de la 5.2 à la version 6.2. Des projets sont en cours pour passer de la version 6.2 à la version 7.

Par ailleurs, l'institution qui exploite la solution SAB – AT a une architecture à base de données unique et centrale hébergée localement. Idem pour celle qui exploite la version 6.2 de SAF. Les autres institutions, au nombre de 4, exploitent à date la version 5.2 de SAF et ont des bases de données distinctes par agence. Cette dualité au niveau du Core Banking est une réalité, reflétant la diversité des systèmes en exploitation par les institutions membres de la CIF.

Chaque institution a mis en place un dispositif composé d'outil, de ressource humaine et de procédures pour l'élaboration des rapports exigés mensuellement et annuellement par l'autorité nationale de supervision, notamment la BCEAO et les ministères des finances dans chaque pays. Le format et le contenu de ces rapports communément appelé « Etats règlementaires » sont quasiment les mêmes dans tous les pays de l'UEMOA. Toutefois les techniques et outils en place dans les institutions membre de la CIF pour les élaborer sont plus ou moins différents. Concernant les rapports de gestion, chaque institution exploite en premier les fonctionnalités de son système transactionnel. Ensuite, pour certains produits et services

particuliers offerts en partenariat avec d'autres structures, les plateformes de ces dernières sont exploitées pour produire des rapports spécifiques. Selon les technologies exploitées, ces rapports peuvent être sous plusieurs formats (Excel, PDF, xml etc...)

La CIF dispose également d'une infrastructure cloud privé hébergée dans le datacenter de SONATEL à Dakar. L'infrastructure est actuellement déployée avec la technologie Microsoft Azure Stack.

III. MISSION DU PARTENAIRE TECHNIQUE

La mission du partenaire technique va consister à concevoir, développer et mettre en place une plateforme de reporting permettant de centraliser des données statistiques (financières et non financière) issues des systèmes de reporting des réseaux membres de la CIF (core banking, système de reporting réglementaire et/ou décisionnel, etc...), de les traiter (contrôle cohérence, formatage, stockage ...) et de générer des tableaux de bord pour faciliter la prise de décision.

De ce fait, il est important de noter trois étapes du cycle de fonctionnement de la plateforme.

Étape 1 : Centralisation des Données

Cette étape consiste à permettre aux utilisateurs de charger des données provenant des réseaux membres de la CIF. Le chargement peut s'effectuer de trois manières :

- a. Interconnexion au Core Banking / Système de reporting : Un mécanisme d'interconnexion sécurisée avec les systèmes Core Banking des réseaux membres pour extraire automatiquement les données pourra être mise en place.
- b. Chargement Automatique : Les utilisateurs pourront téléverser des fichiers Excel ou PDF directement sur la plateforme. Il est important de noter que les formats et les contenus des fichiers peuvent évoluer et être différents d'un réseau à l'autre
- c. Chargement Manuel : Les utilisateurs pourront également avoir la possibilité de saisir manuellement les données si nécessaire.

Les données chargées seront sécurisées et historisées pour une traçabilité totale, en enregistrant des métadonnées telles que la date de chargement, le nom du fichier chargé, et l'utilisateur ayant effectué l'action. Les données chargées devront être stockées également en format brut pour être récupérées ultérieurement si nécessaire (sauvegarde simple).

Étape 2 : Retraitement des Données

Après la centralisation des données, cette étape consistera à les retraiter selon les exigences et besoins (formatage, sélection de données, contrôle de cohérence etc...) de la plateforme.

Les données seront consolidées, c'est-à-dire qu'elles seront regroupées et stockées dans une base de données relationnelle centrale (data warehouse) ou toute autre technologie à proposer par le partenaire technique.

Les données retraitées seront disponibles sous une forme brute et structurée, prêtes à être visualisées.

Étape 3 : Présentation des Données

Dans cette étape, les données retraitées seront utilisées pour créer des tableaux de bord interactifs.

Chaque utilisateur autorisé aura accès à des tableaux de bord personnalisés, présentant les données de manière visuelle. Les tableaux de bord seront conçus de manière à faciliter la prise de décision, en fournissant des graphiques et d'autres visualisations pertinentes. Les utilisateurs auront la possibilité d'interagir avec les données, de les filtrer et de les personnaliser en fonction de leurs besoins.

Ces trois étapes constituent un processus complet de collecte, de traitement et de présentation des données, visant à aider les membres de la CIF à prendre des décisions éclairées grâce à l'accès à des informations pertinentes et actualisées.

IV. RESULTATS ATTENDUS & LIVRABLES

Il est attendu les livrables suivants:

1. **Plateforme de gestion des données et de reporting décisionnel** : Le logiciel et outils complet de la plateforme fonctionnant conformément aux spécifications et répondant au besoin décrit ci-avant.
2. **Installation du dispositif dans un Environnement Centralisé** : Déploiement du dispositif dans un environnement central. L'infrastructure cloud privé de la CIF hébergé dans le datacenter de SONATEL à Dakar sera exploité pour héberger le dispositif.
3. **Documentation Technique** : Un manuel technique décrivant l'architecture du logiciel, les technologies utilisées, les bases de données, et d'autres aspects techniques. La documentation devra inclure les scripts ou configurations nécessaires pour déployer le logiciel dans le cloud.
4. **Document d'Analyse** : Un document d'analyse détaillé décrivant les besoins et les exigences du projet, y compris les cas d'utilisation, les flux de données, les spécifications fonctionnelles, et les exigences de sécurité.
5. **Matériel de Formation** : Matériel de formation pour les utilisateurs finaux, y compris des guides d'utilisation de la plateforme. Matériel de formation pour les administrateurs du système, couvrant la gestion et la maintenance du dispositif.
6. **Transfert de compétence** : Former les équipes de la CIF à l'administration (monitoring, ajouts de rapports, gestion des utilisateurs etc...) du dispositif

V. DELAI DE REALISATION

La réalisation des travaux peut s'étendre sur une durée maximale de 9 mois à compter de la date de signature du contrat avec le prestataire

VI. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION

Les prestataires intéressés par la présente offre sont priés de faire parvenir leur proposition qui doit comprendre **uniquement une offre technique**. Celle-ci doit comprendre la note méthodologique de dix pages au maximum, les technologies proposées (outils, logiciels, composants techniques etc...) et les preuves d'expériences éventuelles de réalisation antérieure d'un projet de cette nature.

VII. SELECTION DU PRESTATAIRE

Peut soumissionner tout fournisseur de technologies disposant de solutions et de références dans la réalisation de missions similaires en Afrique francophone, en particulier dans la zone UMOA.

Par ailleurs, il serait considéré comme atout l'existence de représentation locale ou de partenaire local dans les pays d'opération de la CIF, pour les besoins d'assistance.

Le marché sera attribué au prestataire suivant les conditions de passation des marchés de la CIF. Sur la base des dossiers fournis, la Direction Générale de la CIF procédera sous sa propre responsabilité et sans obligation de la présence des soumissionnaires ou leurs représentants, à une classification des candidatures en attribuant une note selon les modalités ci-après :

Rubrique	Note
Adéquation de la note méthodologique et des technologies proposées	40 points
Qualification, compétences et expériences du partenaire technique	60 points
Total (A)	100 points

Seuls les soumissionnaires qui seront retenus à cette phase seront contactés pour soumettre une proposition financière.

NB : La CIF se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offre sans obligation de s'en justifier auprès des soumissionnaires éventuels.

VIII. DELAI DE DEPOT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française conformément aux orientations du point V ci-dessus doivent être envoyées **par e-mail au plus tard, le 17 novembre 2023 à minuit GMT** à l'adresse recrutement@cif-ao.org.

Le délai de validité des offres des prestataires est de soixante (60) jours à compter de la date limite de réception des offres par la CIF.

Chaque soumissionnaire à travers son offre s'engage à démarrer les travaux dès que son choix lui sera notifié.

IX. METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres sera réalisé par une commission de dépouillement désignée par la CIF.

Ouagadougou, le 31 octobre 2023

Le Directeur Général,



Mathieu SOGLONOU